



Le jeudi 19 décembre 2024 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 13 décembre 2024 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, MM. Eric DESREUMAUX, Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. Xavier BASSELET, John EVLARD, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothee GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, M. Laurent GHEYSENS

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle DELBECQUE (à M. Bernard JEAN BAPTISTE), Mme Audrey DASSONNEVILLE (à Mme Stéphanie COMPERE), M. Philippe LEMPIRE (à Mme Laura NAESENS)

Absente excusée : Mme Véronique DIERICKX

Absent : M. Antoine DHALLUIN

N° 24-4-19
Vie associative

Subventions conditionnelles 2025 aux
associations

Rapport de M. Didier DUPÉ,
Adjoint au Maire

Dans le cadre du vote annuel des subventions aux associations, certaines d'entre elles bénéficient d'une subvention liée à un projet ou un besoin exceptionnel dont la réalisation reste à confirmer.

Il vous est proposé de prévoir le versement éventuel des subventions exceptionnelles ci-dessous, conditionnées à la réalisation des actions décrites ci-après et sur présentation de justificatifs des dépenses correspondantes :

- L'association **Avenir Bondues Basket Club (ABBC)**, une subvention de 2 500€, relative à des frais correspondants à un tournoi international avec les villes jumelées ;
- L'association **Bondues Ensemble Tennis de Table (BETT)**, une subvention de 300€, relative à l'achat d'équipements ;
- L'association **Bondues Échecs**, une subvention de 500€, relative à achat d'équipements ;
- L'association **Compagnie des Archers de Saint-Sébastien**, une subvention de 700€, pour contribuer à l'achat et entretien de de cibles (remplacement de panneaux en mousse de la cible des 50 mètres sur leur terrain extérieur) ;
- L'association **Ecole Bondues Omnisport (EBOS)**, une subvention de 2 000€, pour participer à l'achat d'équipements pour la section baby (création d'une section baby gym 2/3 ans) ;
- L'association **Volley-ball détente Bondues**, une subvention de 500€, relative à l'organisation d'un tournoi à rayonnement métropolitain ;
- L'association **Chorale « La Cécilienne »**, une subvention de 1 200€, pour contribuer à un déplacement à Mers les Bains (rencontre inter chorale)
- L'association **Jeune chœur des Hauts-de-France**, une subvention de 1 500€, pour participation aux frais d'un déplacement au conservatoire de Paris ;
- L'association **Ludo Loisirs (Ludothèque)**, une subvention de 2 000€, pour participer à des dépenses et achats liés à l'informatique;
-

Envoyé en préfecture le 21/12/2024

Reçu en préfecture le 21/12/2024

Publié le

ID : 059-215900903-20241219-24_4_19-DE



- L'association **Articom**, une subvention de 10 000€, pour contribuer à la création et la gestion d'un site internet et des réseaux sociaux ;
- L'association **Atouts Emploi**, une subvention de 4 000€, pour pallier l'absence éventuelle de la subvention du PLIE de Tourcoing.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Commission 2, 3 ; 4 ; 5 du 3 décembre 2024

Vote à l'unanimité

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire



M. Pierre DELZENNE
Conseiller Municipal délégué
Secrétaire de séance